

MODULE JURIDIQUE

FORMATEUR :

Maylis GUINEBERT

DUREE :

2 sessions de 2 h chacune
1 session d'une heure

FORMAT :

Via Zoom + support

MON PARCOURS :

Début de carrière dans des cabinets d'avocats d'affaires et généralistes où je me suis formée en autodidacte pour atteindre le niveau de clerc d'avocat au bout de 6 ans.

A 25 ans je découvre l'immobilier et deviens investisseur privé.

A titre professionnel j'ai exercé 12 ans dans un grand groupe immobilier régional, puis 3 ans en tant que chargée de gestion locative dans une agence de quartier.

Depuis 2018 je suis CEO d'AKompagn'Toit, réseau de coachs immobiliers en Nouvelle Aquitaine.



CONTENU DU MODULE :

- 1/ Quelques notions d'urbanisme courantes
- 2/ Les actes juridiques
 - 2.1/ La LIA
 - 2.2 La Promesse unilatérale
 - 2.3/ Le compromis de vente
 - 2.4/ L'acte authentique
- 3/ Les annexes obligatoires au compromis
- 4/ Le timing de la vente
- 5/ Le contrat de prestations de service
- 6/ Les bonnes pratiques en matière de coaching immobilier
 - => jurisprudences
 - => notre responsabilité professionnelle